

GROUPE



Rapport de gestion 2019
" consolidé "

BILAN CONSOLIDE

(en milliers de francs)

Actifs	<i>Annexe</i>	31.12.2019	31.12.2018
		CHF	CHF
Liquidités		79 489	54 086
Créances sur les banques		26 117	22 529
Créances sur la clientèle	5,1	33 710	34 463
Créances hypothécaires	5,1	431 629	445 484
Opérations de négoce	5,2	17 113	8 968
Immobilisations financières	5,4	752	9 853
Comptes de régularisation		489	736
Immobilisations corporelles	5,5	6 835	7 112
Autres actifs	5,6	1 772	1 789
Total des actifs		597 905	585 020
Passifs			
Engagements envers les banques		4 794	6 791
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		529 286	516 536
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5,3	1 018	1 044
Obligations de caisse		5 849	8 081
Comptes de régularisation		1 435	1 323
Autres passifs	5,6	1 691	407
Provisions	5,8	3 201	3 361
Total des fonds étrangers		547 274	537 543
Réserves pour risques bancaires généraux	5,8	15 730	13 845
Capital social		1 769	1 769
Réserves issues du bénéfice		30 615	30 276
Réserves de change		0	0
Propres titres de participation	5,11	-104	-151
Bénéfice de l'exercice		1 348	551
Fonds propres attribuables à la CER		33 628	32 445
Part des capitaux propres des intérêts minoritaires		1 165	1 310
Part des intérêts minoritaires au résultat consolidé		109	-123
Fonds propres attribuables aux intérêts minoritaires		1 274	1 187
Propres titres de participation RIVIERA FINANCE		0	0
Total des fonds propres		50 631	47 477
Total des passifs		597 905	585 020
Opérations hors bilan		31.12.2019	31.12.2018
		CHF	CHF
Engagements conditionnels	5.1, 6.1	1 927	4 627
Engagements irrévocables	5.1, 6.1	35 450	38 598

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers de francs)

Du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

	<i>Annexe</i>	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts et des escomptes		8 769	9 570
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		503	348
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		0	211
Charges d'intérêts		-1 420	-2 039
<i>Résultat brut des opérations d'intérêts</i>		7 853	8 090
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-142	-342
<i>Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts</i>		7 711	7 748
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		2 916	2 845
Produit des commissions sur les opérations de crédit		20	10
Produit des commissions sur les autres prestations de service		326	291
Charges de commissions		-282	-248
<i>Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service</i>		2 980	2 898
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	7,1	1 583	-877
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		685	-16
Résultat des immeubles		94	180
Autres produits ordinaires		4	5
Autres charges ordinaires		0	-27
<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>		783	142
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	7,2	-4 730	-4 642
Autres charges d'exploitation	7,3	-2 850	-2 769
<i>Sous-total charges d'exploitation</i>		-7 580	-7 411
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-278	-262
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-1 453	-1 818
Résultat opérationnel		3 745	420
Produits extraordinaires	7,4	0	414
Charges extraordinaires	7,4	-6	-2
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		-1 885	0
Impôts	7,5	-397	-404
Bénéfice consolidé		1 457	428
<i>dont part des intérêts minoritaires au résultat consolidé</i>		109	-123

Tableau de financement consolidé 2019

En milliers de francs

	2019			2018		
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde + /-	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde + /-
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Flux de fonds provenant du résultat opérationnel (financement interne) :						
Bénéfice du groupe	1 457			428		
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	278			262		
Provisions et autres corrections de valeur	1 849				3 212	
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	142			342		
Comptes de régularisation actifs	247			49		
Comptes de régularisation passifs	112			157		
Dividendes de l'exercice précédent		309			229	
Solde	4 085	309	3 776	1 238	3 441	-2 203
Flux de fonds provenant des transactions sur capitaux propres						
Variation du capital social						
Ecarts de conversion monétaires						
Parts des intérêts minoritaires aux capitaux propres		145		120		
Solde	0	145	-145	120	0	120
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles :						
Participations						
Immeubles						
Autres immobilisations corporelles						
Valeurs immatérielles						
Modifications du périmètre de consolidation						
Solde	0	0	0	0	0	0
Flux de fonds provenant de l'activité bancaire :						
Engagements envers les banques		1 997			3 217	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres						
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	12 750			19 391		
Engagements résultant d'opérations de négoce						
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés		26		462		
Eng. résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur						
Obligations de caisse		2 232			2 905	
Autres passifs	1 284				80	
Créances sur les banques		3 588		6 938		
Créances résultant d'opérations de financement de titres						
Créances sur la clientèle	753			1 302		
Créances hypothécaires	13 855				4 491	
Opérations de négoce		8 145		1 104		
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés						
Immobilisations financières	9 101			820		
Autres actifs	17				436	
Liquidités		25 403			16 805	
Solde	37 760	41 391	-3 631	30 017	27 934	2 083
Total source de fonds	41 845			31 375		
Total emploi de fonds		41 845	0		31 375	0

ETAT DES CAPITAUX PROPRES

consolidé au 31 décembre 2019 (en milliers de CHF)

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserve pour risques bancaires généraux	Réserve de change	Réserves facultatives issues du bénéfice et du bénéfice reporté	Propres parts du capital	Propres parts du capital Riviera Finance	Intérêts minoritaires	Résultat de la période	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Capitaux propres au 1er janvier 2019	1 769	0	30 276	13 845	0	0	-151	0	1 310	428	47 477
Plan de participation des collaborateurs / inscriptions dans les réserves											0
Augmentation / réduction du capital											0
Autres apports / injections											0
Acquisition de propres parts au capital							-15				-15
Aliénation de propres parts au capital							62				62
Bénéfice / (perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital											0
Différence de change											0
Dividendes et autres distributions										289	289
Autres dotations / (prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux				1 885							1 885
Autres dotations / (prélèvements) affectant les autres réserves			339						-145	-718	-524
Bénéfice consolidé de l'exercice										1 457	1 457
Capitaux propres au 31 décembre 2019	1 769	0	30 615	15 730	0	0	-104	0	1 165	1 457	50 631

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 2019

1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIEGE DU GROUPE

La Caisse d'Epargne Riviera est une société coopérative ayant son siège à Vevey. Riviera Finance SA est une société anonyme ayant son siège à Vevey.

L'entité consolidée Caisse d'Epargne Riviera et Riviera Finance SA (ci-après CER) est principalement active dans le domaine hypothécaire et la récolte de fonds passifs. Son rayon d'action se situe dans le canton de Vaud et plus particulièrement dans la région de Vevey.

Par l'intermédiaire de Riviera Finance SA, la CER est à même d'offrir un service spécifique de gérance de fortune.

A la fin de l'exercice, l'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élève à 23.10 personnes (22.65 l'année précédente).

2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

2.1 Principes généraux

La tenue des livres, l'établissement du bilan et l'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomerats financiers définis par la Circ.-FINMA 2015/1. La saisie des opérations est effectuée journalièrement. Le bilan est établi selon la date de transaction. Les comptes sont établis de manière à donner une image fidèle du patrimoine et du résultat du Groupe.

2.2 Principes de présentation

La loi prescrit un cadre de présentation pour les états financiers et l'annexe aux comptes annuels. Seules les composantes de ce schéma de publication applicables au Groupe figurent ici. Ainsi, les tableaux prescrits ont été limités aux catégories de données concernant le Groupe dans le but d'en faciliter la lecture.

Les chiffres de l'exercice précédent (2018) ont été retraités afin de présenter adéquatement les impôts latents.

2.3 Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits est en principe interdite. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- Compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes ;
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat ;
- Compensation des valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés sur la base d'un contrat de netting avec la contrepartie concernée, reconnue et exécutable.

2.4 Modification des principes comptables et des principes d'évaluation

Il n'y a eu aucun changement des principes comptables et des principes d'évaluation au cours de l'exercice.

2.5 Périmètre de consolidation

Toutes les sociétés du secteur financier dans lesquelles la CER détient directement ou indirectement la majorité des voix ou du capital font l'objet d'une intégration globale.

Au 31 décembre 2019, le périmètre de consolidation comprend la banque et la société suivante :

Nom de la société	Activité	Capital-actions en CHF	Quote-part de participation
RIVIERA FINANCE SA, Vevey	Gérance de fortune et conseils patrimoniaux	CHF 1'650'000	77.30 %

2.6 Variation du périmètre de consolidation

Il n'y a pas eu de modification du périmètre de consolidation lors de l'exercice sous revue.

2.7 Méthode de consolidation

La consolidation du capital se fait selon la méthode anglo-saxonne "purchase". Le prix d'acquisition de la participation est compensé avec les fonds propres existant au moment de la prise de contrôle.

2.8 Date de clôture des comptes consolidés

Les sociétés clôturent leurs comptes au 31 décembre.

2.9 Liquidités

Les montants sont portés au bilan à la valeur nominale.

2.10 Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Principe de la valeur nominale, diminué des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Tout comme les sûretés éventuellement obtenues, elles sont évaluées à leur valeur de liquidation et la CER effectue des corrections de valeur tenant compte de la solvabilité du débiteur.

Les opérations hors bilan tels qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent peu vraisemblables les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la CER peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Les créances jugées partiellement ou entièrement irrécupérables ou pour lesquelles a été produit un abandon de créance sont amorties par prélèvement sur la correction de valeur correspondante.

Les montants récupérés sur des créances amorties durant les exercices précédents qui ne sont pas réutilisés immédiatement pour d'autres corrections de valeur de même nature sont dissous par la rubrique du compte de résultat "Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts".

En plus des corrections de valeur individuelles, la CER constitue des corrections de valeur pour risques latents de défaillance existants à la date d'évaluation. Les risques latents de défaillance résultent des risques présents à la date du bilan dans le portefeuille de crédits existant, dont on ne prendra la mesure qu'ultérieurement.

Les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont basées sur des valeurs tirées de l'expérience.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

2.11 Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les valeurs en portefeuille sont évaluées au prix du marché à la date du bilan et la différence d'évaluation est enregistrée dans la rubrique du compte de résultat "Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur".

Les intérêts et dividendes générés par les positions de négoce sont inscrits à la rubrique du compte de résultat "Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce".

2.12 Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Dans le cadre de la gestion du bilan, la CER utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique de compte de résultat que celui de l'opération de couverture. Le résultat de l'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position "Autres actifs" soit à la position "Autres passifs".

La CER documente les relations de couverture ainsi que les buts des opérations de couverture lors de la conclusion des opérations. La banque vérifie périodiquement les besoins de couverture en relation avec la réglementation interne.

2.13 Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts ont été transférés dans le Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce. Le résultat des aliénations a été porté dans la rubrique du compte de résultat "Résultat des aliénations des immobilisations financières".

2.14 Immobilisations corporelles

Les immeubles de rendement sont portés à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés sur 50 ans sans les terrains, mais au maximum à la valeur vénale estimée. Les autres immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires planifiés d'après l'utilisation probable des objets, cette durée étant estimée avec prudence. Les amortissements supplémentaires sont admis dans la mesure où cela est conforme à la réglementation fiscale.

Les durées d'amortissement sont de 10 ans au maximum et de 3 ans pour les logiciels et le matériel d'informatique.

Les acquisitions courantes qui ne dépassent pas CHF 10'000.-- par objet (nouvelles acquisitions non significatives) sont amorties directement par le compte de résultat.

La valeur des immobilisations corporelles est analysée, puis validée à chaque date du bilan.

2.15 Engagements au passif

Ils sont comptabilisés à la valeur maximale, telle qu'elle ressort des livres, contrats et autres documents probants de la CER.

2.16 Provisions

En application du principe de prudence, la CER constitue des correctifs de valeur et des provisions individuelles pour tous les risques de pertes reconnaissables.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions économiquement plus nécessaires sont enregistrées comme suit :

- Les provisions pour impôts par la rubrique "Impôts" ;
- Les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique "Charges de personnel" ;
- Les autres provisions par la rubrique "Variation des provisions et autres corrections de valeur, pertes".

2.17 Réserves pour risques bancaires généraux

Au sens de l'article 21 al. 1 let. c de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR), ces réserves sont considérées comme des fonds propres de base durs. Elles sont constituées pour couvrir d'éventuels futurs risques. La réserve pour risques bancaires généraux est considérée comme des fonds propres par les autorités fiscales.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées ou dissoutes par la rubrique du compte de résultat "Variation des réserves pour risques bancaires généraux".

2.18 Impôts

La charge fiscale est déterminée et comptabilisée sur la base du résultat de l'exercice.

Une provision pour impôts différés est constituée sous la rubrique "Provisions" de façon à tenir compte des charges fiscales latentes qui résultent des divergences d'évaluation entre les valeurs déterminantes pour les bouclements statutaires et celles relevées pour la consolidation.

2.19 Engagements de prévoyance

Le personnel de la Caisse d'Epargne riviera est affilié depuis le 1^{er} janvier 2008 auprès de Retraites Populaires. Le personnel de Riviera Finance est affilié auprès de la Banque Cantonale Vaudoise.

Le plan de prévoyance appliqué est orienté sur les cotisations. Dans ce sens, l'employeur n'a pas à se substituer à la Caisse pour le revenu des prestations aux assurés.

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la Swiss GAAP RPC 26. Les cotisations de l'employeur sont enregistrées comme charges courantes de l'exercice.

Aucune réserve de cotisations n'a été constituée par l'employeur.

2.20 Comptes de régularisation

Les charges et les produits d'intérêts, les commissions, les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont délimités dans le temps.

2.21 Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

La présentation de ces éléments dans les opérations hors-bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions sont dûment constituées.

2.22 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour. Les montants actifs et passifs en monnaie étrangère sont convertis aux cours en vigueur à la date du bilan. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique "Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur".

Cours de clôture	2019	2018
EUR	1.0856	1.1257
USD	0.9687	0.9850

2.23 Propres parts du capital

Compte tenu de l'entrée en vigueur de la circ.-FINMA 2015/1 au 1er janvier 2015, les propres parts de capital sont maintenant présentées dans les capitaux propres, en négatif. Elles sont évaluées à la valeur nominale.

3. GESTION DES RISQUES ET SURVEILLANCE CONSOLIDÉE

Le Conseil d'administration procède régulièrement à une analyse des risques de la CER dans le but de les identifier, de les mesurer, de les évaluer et de les contrôler. En vertu des dispositions de l'OFR, qui transposent les accords de Bâle III, des fonds propres nécessaires sont déterminés en fonction des risques encourus. Ils doivent être couverts par des fonds propres disponibles.

Risque de crédit

Concernant le risque de crédit, la CER fait preuve de grande prudence lors de l'octroi des crédits. Elle exige systématiquement des garanties de première qualité. Lorsqu'il s'agit d'hypothèques, elle évalue les immeubles de manière très prudente et accorde les crédits en respectant les marges d'avance traditionnelles.

Risque de variation des taux d'intérêts

La CER poursuit une politique active liée aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global (Asset & Liability-Management, ALM).

L'ALM identifie, quantifie, contrôle et gère les risques liés aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global.

Ces risques sont mesurés au moyen d'une analyse de Value-at-Risk, soit la définition de la perte potentielle maximale d'un élément du bilan sensible aux taux d'intérêts pour une période (p. ex. 1 mois) et une probabilité (p. ex. 95%) prédéfinie.

Un système de limites adéquat ainsi qu'un règlement ALM permettent d'assurer une situation de risque adaptée et de répondre pleinement à la réglementation actuelle.

Autres risques de marché

Les autres risques de marché, notamment ceux émanant de titres de participation et de monnaies étrangères, sont maîtrisés par le contrôle des limites. La surveillance des positions des marchés a lieu quotidiennement. Les autres rubriques sont vérifiées régulièrement.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels proviennent aussi bien de nos activités que de notre fonction d'employeur ou d'utilisateur de bien-fonds. Ils peuvent résulter de lacunes dans nos procédures, de défaillances humaines, d'un changement de loi ou d'une évolution informatique. Ils peuvent être d'origine interne ou externe, causés intentionnellement, par hasard ou d'origine naturelle. Il peut en résulter des pertes opérationnelles, mais aussi un impact dommageable sur la réputation de la société et de son aptitude à poursuivre son activité.

Au vu de la diversité des causes, il n'est pas possible d'éliminer totalement les risques opérationnels. C'est pourquoi ils sont gérés de manière à identifier leur nature et leur importance afin de limiter leur impact. Le système de contrôle interne est un élément capital à cet égard.

Risque de liquidité

Le Conseil d'administration a fixé une tolérance au risque de liquidité qui est révisée au moins une fois par an. La CER n'a aucune intention de prendre des risques excessifs dans les besoins de liquidités. L'objectif est d'avoir à tout moment suffisamment de liquidités pour pouvoir respecter les obligations de paiement, même en cas de situation de crise. Cela se traduit en termes quantitatifs par des niveaux d'alertes et des limites globales, y c. en matière de niveau de réserve de liquidités. Il existe en outre un plan d'urgence.

Un cadre réglementaire interne garantit que les indications à la prise de risques sont adaptées au risque de liquidité.

La CER gère et contrôle ce type de risques au travers de la concordance des échéances des actifs et des passifs et selon les dispositions légales et conventionnelles en la matière.

Compliance et risques juridiques

La direction contrôle le respect des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Elle suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance ou d'autres organismes.

Externalisation

Au sens de la Circ.-FINMA 2018/3, la banque externalise la gestion de l'infrastructure informatique, l'impression des documents clientèle, ainsi que des opérations liées au trafic des paiements.

Conformément aux exigences de la FINMA, ces externalisations ont fait l'objet de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires concernés sont tous soumis au secret bancaire.

4. Evènements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun évènement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la banque n'est intervenu après le 31 décembre 2019, date du bilan de la banque.

5. Informations relatives au bilan

Montants en milliers de francs

5.1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Couverture des créances et des opérations hors bilan

	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
	CHF	CHF	CHF	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	28 809	6 429	694	35 932
Créances hypothécaires	436 586	0	0	436 586
- Immeubles d'habitation	374 586	0	0	374 586
- Immeubles commerciaux	25 725	0	0	25 725
- Immeubles artisanaux et industriels	19 841	0	0	19 841
- Autres	16 434	0	0	16 434
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	465 395	6 429	694	472 518
31.12.18	482 113	4 226	856	487 195
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	458 643	6 043	652	465 339
31.12.18	475 170	3 972	805	479 947
Hors bilan				
Engagements conditionnels	30	1 897	0	1 927
Engagements irrévocables	32 480	2 970	0	35 450
Total du hors bilan	32 510	4 867	0	37 377
31.12.18	35 728	7 497	0	43 225

Créances compromises

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31.12.19	2 879	2 072	807	807
31.12.18	2 648	2 072	576	576

5.2 Opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

	2019 CHF	2018 CHF
ACTIFS		
Opérations de négoce		
Titre de dettes, papier/opérations du marché monétaire	0	0
Titres de participation	17 113	8 968
Métaux précieux et matières premières	0	0
Autres actifs du négoce	0	0
Total des opérations de négoce	17 113	8 968
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Titres de dettes	0	0
Produits structurés	0	0
Autres	0	0
Total des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0
Total des Actifs	17 113	8 968
- dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0

5.3 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives CHF	Valeurs de remplacement négatives CHF	Volume des contrats CHF	Valeurs de remplacement positives CHF	Valeurs de remplacement négatives CHF	Volume des contrats CHF
Instruments de taux						
SWAPS					1 018	35 000
Devises / métaux précieux						
Contrats à terme						
Titres de participation/indices						
Options (OTC)		0	0			
Total avant prise en compte des contrats de netting	31.12.19	0	0	-	0	1 018
	31.12.18	0	4	875	0	1 040
				Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)	
Total après prise en compte des contrats de netting	31.12.19			0		1 018
	31.12.18			0		1 044

5.4 Immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières	Valeur comptable		Juste valeur	
	2019 CHF	2018 CHF	2019 CHF	2018 CHF
Titres de créance	3	8 189	3	8 284
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	3	8 185	3	8 284
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	0	0	0	0
Titres de participation	0	0	0	0
Métaux précieux	4	4	0	0
Immeubles	745	1 660	745	1 660
Total	752	9 853	748	9 944
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0	0	0

Répartition des contreparties selon la notation

Valeur comptable des titres de créance	Investissements sûrs		Investissements spéculatifs		Investissements extrême-ment spéculatifs		Défaut de paiement	Sans notification
	Qualités moyennes							
	0	0	0	0	0	0	0	3

La banque se fonde sur les classes de notation externes.

5.5 Immobilisations corporelles

	Valeur d' acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 31.12.18	2019					Valeur comptable 31.12.19
				Change- ments d'affecta- tion	Investis- sements	Désin- vestis- sements	Amortis- sements	Reprises	
				CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	
Immeubles à l'usage de la banque	2 835	-2 026	809	0	0	0	-143	0	666
Autres immeubles	10 952	-4 649	6 303	0	0	0	-134	0	6 169
Autres immobilisations corporelles	14	-14	0	0	0	0	0	0	0
Objets en "leasing" financier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	13 801	-6 689	7 112	0	0	0	-277	0	6 835

5.6 Autres actifs et autres passifs

	Autres actifs		Autres passifs	
	2019 CHF	2018 CHF	2019 CHF	2018 CHF
Compte de compensation	1 018	1 040	0	0
Montant activé relatif aux réserves de contribution de l'employeur	0	0	0	0
Montant activé relatif aux autres actifs résult. des instit. de prévoyance	0	0	0	0
Impôts indirects	143	140	264	347
Comptes d'ordre	0	0	0	0
Badwill	0	0	0	0
Divers	611	609	1 427	60
Total	1 772	1 789	1 691	407

5.7 Situation économique de l'institution de prévoyance

	Excédent de couverture / découvert	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2019	31.12.2018			31.12.2019	31.12.18
Retraites populaires & BCVD	100%	0	0	0	499	499	533

5.8 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux

	Etat au 31.12.2018	Utilisations conformes à leur but	Modifications du périmètre de consolidation	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelles constitu- tions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat au 31.12.19
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Provisions pour impôts latents	1 731	0	0	0	0	0	0	1 731
Provisions pour engagements de prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques de défaillance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour autres risques d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructuration	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	1 630	-920	0	0	0	760	0	1 470
Total des provisions	5 861	-920	0	0	0	760	0	3 201
Réserves pour risques bancaires généraux	13 845	0	0	0	0	1 885	0	15 730
Corrections de valeurs pour risques de défaillance et les risques pays	7 249	0	0	0	0	248	-317	7 180
- dont corrections de valeurs pour risques de défaillance des créances compromises	576	0	0	0	0	248	-16	808
- dont corrections de valeurs pour les risques latents	6 673	0	0	0	0	0	-301	6 372

5.9 Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs

	Droits de participation				Options			
	Nombre		Valeur		Nombre		Valeur	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
			CHF	CHF			CHF	CHF
Membres du conseil d'administration	43	43	43 000	43 000	0	0	0	0
Organes	5	2	5 000	2 000	0	0	0	0
Collaborateurs	31	29	31 000	29 000	0	0	0	0
Total	79	74	79 000	74 000	0	0	0	0

5.10 Parties liées

	Créances		Engagements	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF	CHF	CHF
Sociétés liées	0	0	0	0
Affaires d'organes	8 736	7 869	5 088	4 920

Les limites accordées aux organes s'élèvent à MCHF 8'756 au 31 décembre 2019.

5.11 Propres parts du capital et composition du capital propre

	Prix de transaction moyen	Nombre d'actions
	CHF	
Propres actions au porteur le 01.01.2019	1 000	151
+ achats	1 000	15
- ventes	1 000	-62
Propres actions au porteur le 31.12.2019		104

5.12 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

	à vue	dénouçable	Echu :				immobilisé	Total
			d'ici 3 mois	entre 3 et 12 mois	entre 12 mois et 5 ans	après 5 ans		
			CHF	CHF	CHF	CHF		
Actifs / Instruments financiers								
Liquidités	79 489	0	0	0	0	0	0	79 489
Créances sur les banques	24 907	0	1 210	0	0	0	0	26 117
Créances sur la clientèle	694	31 115	1 801	100	0	0	0	33 710
Créances hypothécaires	0	74 502	30 851	65 000	260 016	1 260	0	431 629
Opérations de négoce	17 113	0	0	0	0	0	0	17 113
Immobilisations financières	7	0	0	0	0	0	745	752
Total								
31.12.2019	122 210	105 617	33 862	65 100	260 016	1 260	745	588 810
31.12.2018	90 446	120 822	37 463	65 462	259 030	500	1 660	575 383
Fonds étrangers / Instruments financiers								
Engagements envers les banques	14	0	4 780	0	0	0	0	4 794
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	145 428	383 858	0	0	0	0	0	529 286
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1 018	0	0	0	0	0	0	1 018
Obligations de caisse	0	0	678	936	3 479	756	0	5 849
Total								
31.12.2019	146 460	383 858	5 458	936	3 479	756	0	540 947
31.12.2018	143 906	373 685	7 664	1 630	4 721	846	0	532 452

6.

Informations relatives aux opérations hors-bilan

Montants en milliers de francs

6.1 Engagements conditionnels

	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
Engagements irrévocables	35 450	38 598
Autres engagements conditionnels	1 927	4 627
Total des engagements conditionnels	37 377	43 225

7. Informations relatives au compte de résultat

Montants en milliers de francs

7.1 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Répartition selon les secteurs d'activité

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Opérations de négoce avec des clients commerciaux	0	0
Opérations de négoce avec des clients privés	0	0
Opérations de négoce pour propre compte	1 583	-877
Autres opérations de négoce	0	0
Total du résultat des opérations de négoce	1 583	-877

Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Résultat de négoce provenant des :		
Instrument de taux (y c. les fonds)	0	0
Titres de participation (y c. les fonds)	1 111	-1200
Devises	472	323
Matières premières/métaux précieux	0	0
Total du résultat de négoce	1 583	-877

7.2 Charges de personnel

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Salaires et appointements	-3 685	-3 598
Prestations sociales	-345	-322
Contributions aux institutions de prévoyance	-499	-533
Autres charges de personnel	-201	-189
Total des charges de personnel	-4 730	-4 642

7.3 Autres charges d'exploitation

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Coût des locaux	-513	-523
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	-950	-907
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	-36	-59
Honoraires de la société d'audit	-153	-138
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	-140	-128
- dont pour d'autres prestations de service	-13	-10
Autres charges d'exploitation	-1 198	-1 142
- dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	0	0
Total des autres charges d'exploitation	-2 850	-2 769

7.4 Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, dissolutions significatives de réserves latentes, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées

Produits extraordinaires

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Dommages-intérêts alloués dans le cadre d'une procédure engagée contre les administrateurs d'un ancien client de la CER	0	341
Divers postes non significatifs	0	73
Total des produits extraordinaires	0	414

Charges extraordinaires

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Divers postes non significatifs	-6	-2
Total des charges extraordinaires	-6	-2

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux ont été dotées de CHF 1.885 mio en 2019 par le débit du compte «Variations des réserves pour risques bancaires généraux».

7.5 Impôts courants et latents

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	-397	-525
Constitution / Dissolution de provisions pour impôts latents	0	121
Total des impôts	-397	-404
Taux d'imposition sur la base du résultat opérationnel	11%	96%



Tél. 021 310 23 23
Fax 021 310 23 24
www.bdo.ch

BDO SA
Biopôle - Epalinges
Case postale 7690
1002 Lausanne

A l'Assemblée générale de la

Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative

Vevey

Rapport de l'organe de révision Comptes annuels consolidés 2019

(période du 1.1. au 31.12.2019)

24 avril 2020
2160'0150
ICA/PVO/sja

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels consolidés

à l'Assemblée générale de la

Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, Vevey

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés ci-joints de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine de la situation financière et des résultats, en conformité avec les prescriptions comptables pour les banques et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

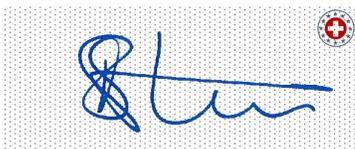
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels consolidés qui vous sont soumis.

Lausanne, le 24 avril 2020

BDO SA



Isabelle Cartier-Rumo
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable



Paul Vo
Expert-réviseur agréé

Devoirs de publication en lien avec les fonds propres et les liquidités

Selon Circ.-FINMA 2016/1

CHIFFRES CLES ESSENTIELS REGLEMENTAIRES	31.12.2019	31.12.2018
Fonds propres pris en compte		
1 Fonds propres de base durs (CET1) :	50 631	47 477
2 Fonds propres de base (T1) :	50 631	47 477
3 Fonds propres totaux :	50 631	47 477
Somme des positions pondérées en fonction du risque (RWA)		
4 RWA	269 632	264 800
4a Exigences minimales de fonds propres	21 571	21 184
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)		
5 Ratio des fonds propres de bases durs (Ratio CET1) :	18,778%	17,929%
6 Ratio des fonds propres de base (Ratio T1) :	18,778%	17,929%
7 Ratio de fonds propres globaux :	18,778%	17,929%
Exigence en volants CET1 du Comité de Bâle (en % des RWA)		
8 Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019)	2,500%	1,875%
9 Volant anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle	0,000%	0,000%
10 Volant de fonds propres supplémentaires en vertu du risque systémique international ou national (%)	0,000%	0,000%
11 Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1	2,500%	1,875%
12 CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC)	10,778%	8,703%
Ratios-cibles de fonds propres selon FINMA		
12a Volants de fonds propres selon l'annexe 8 OFR	2,500%	2,500%
12b Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR)	1,107%	1,189%
12c Ratio-cible en CET1 selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8,107%	8,190%
12d Ratio-cible en T1 selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9,607%	9,690%
12e Ratio-cible global de fond propres selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	11,607%	11,690%

Ratio de levier Bâle III

13	Engagement global	607 398	598 328
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	8,34%	7,93%

Actifs liquides de haute qualité (HQLA)

15			
	Moyenne 1er trimestre	71 801	36 600
	Moyenne 2e trimestre	76 962	41 168
	Moyenne 3e trimestre	80 614	36 955
	Moyenne 4e trimestre	82 784	66 641

Flux nets de trésorerie

16			
	Moyenne 1er trimestre	12 843	7 103
	Moyenne 2e trimestre	9 747	7 475
	Moyenne 3e trimestre	8 140	8 219
	Moyenne 4e trimestre	7 595	8 926

Ratio pour la liquidité à court terme (LCR)

17			
	Moyenne 1er trimestre	559,07%	515,31%
	Moyenne 2e trimestre	789,60%	550,75%
	Moyenne 3e trimestre	990,34%	449,63%
	Moyenne 4e trimestre	1089,98%	746,59%

Ratio de financement (NSFR)

18	Refinancement disponible stable	540 062	525 625
19	Refinancement stable nécessaire	329 621	344 318
20	Ratio de financement NSFR	164%	153%

Vu l'impact peu significatif en matière de liquidité pour le groupe, les montants et les pourcents présentés ci-dessus sont ceux de la Caisse d'Epargne Riviera.

Aperçu des positions pondérées par le risque

Montants en milliers de francs

	RWA	RWA	Fonds propres minimaux
	2019	2018	2019
Risque de crédit	238 750	231 359	19 100
Risque de marché	2 150	1 538	172
Risque opérationnel	21 163	16 313	1 693
Montants en dessous des seuils pertinents pour la déduction (montant soumis à pondération de 250%)	0	0	0
Total	262 063	249 209	20 965

Risques de crédit : qualité de crédit des actifs

Montants en milliers de francs

Au 31.12.2019	Valeurs comptables brutes des		Corrections de valeur / amortissements	Valeurs nettes
	Positions en défaut	Positions pas en défaut		
Créances (sans les titres de dette)	2 879	469 640	7 180	465 339
Titres de dettes	0	0	0	0
Expositions hors bilan	0	37 377	0	0
Total	2 879	507 017	7 180	465 339

Risques de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque

Montants en milliers de francs

Au 31.12.2019	Positions sans couverture / valeurs comptables	Positions couvertes par des sûretés : montant effectivement couvert	Positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit : montant effectivement couvert
Créances (sans les titres de dette)	694	464 645	465 339
Opérations hors bilan	0	37 377	0
Total	694	502 022	465 339
Dont en défaut	0	2 879	0

Tableau IRRBBA : Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille du groupe (IRBBA)

Publication d'informations qualitatives	
Définitions de l'IRBBA	Le risque de taux d'intérêt correspond au risque encouru par les fonds propres et les bénéfices de la banque en raison des fluctuations des taux d'intérêt.
Stratégies afin de gérer et atténuer l'IRBBA	Les principes pour la gestion du risque de taux sont définis dans une directive spécifique « Règlement ALM / Gestion des risques de taux ». Un système de limites a été fixé par le Conseil d'administration.
Périodicité du calcul de l'IRBBA et description des agrégats utilisés	La mesure et le contrôle sont effectués périodiquement au moyen d'un programme spécifique et de la statistique BNS ZIR. Ils portent essentiellement sur la situation des risques "sensibilité des fonds propres", sur la capacité de risque "taux de fonds propres (valeur de marché)", ainsi que sur l'évolution de la marge d'intérêts.
Scénarios de choc de taux et de stress	Les 6 scénarios prévus par la statistique BNS ZIR sont calculés, soit déplacement parallèle vers le haut et le bas, pentification, aplatissement, hausse et baisse des taux courts pour évaluer les modifications des valeurs économiques.
Hypothèses de modélisation divergentes	Aucune hypothèse et modélisation divergente.
Couverture de l'IRBBA ainsi que traitement comptable y relatif	Le risque de taux est ponctuellement couvert au moyen d'instruments financiers (Swap de taux uniquement). Ces positions se trouvent en pied de bilan, sous la rubrique "Hors Bilan".
Hypothèses et paramètres-clés de la calculation	La modification de la valeur actuelle des fonds propres est déterminée sur la base d'une actualisation des flux prévus contractuellement. La modification des revenus attendus est déterminée sur la base des positions avec une date de révision des taux déterminée (Catégorie I). Les positions variables sont réparties par tranche de période jusqu'à une échéance maximale estimée. Par ailleurs, il n'y a pas de positions comportant des options de remboursement, ni de placement à terme, ni d'options de taux automatiques, ni d'autres hypothèses.
Autres informations	Sans objet.

Tableau IRRBBA1 : Risque de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux

	Volumes en millions de CHF			Délais moyens de re-définition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de redéfinition des taux	
	Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10% des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
Date de redéfinition du taux définie							
Créances sur les banques	1	1	0	0,04	0,04		
Créances sur la clientèle	0	0	0	0,18	0,18		
Hypothèques du marché monétaire	0	0	0	0,00	0,00		
Hypothèques à taux fixes	361	361	0	2,41	2,41		
Immobilisations financières	0	0	0	0,00	0,00		
Autres créances	2	2	0	0,00	0,00		
Créances découlant de dérivés de taux ¹⁾	35	35	0	0,17	0,17		
Engagements envers les banques	5	5	0	0,04	0,04		
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	0	0	0	0,00	0,00		
Obligations de caisse	6	6	0	2,38	2,38		
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	0	0	0	0,00	0,00		
Autres engagements	0	0	0	0,00	0,00		
Engagements résultant de dérivés de taux ¹⁾	35	35	0	3,64	3,64		
Date de redéfinition du taux non définie							
Créances sur les banques	25	17	0	0,04	0,04		
Créances sur la clientèle	34	34	0	0,22	0,22		
Créances hypothécaires à taux variables	75	75	0	1,45	1,45		
Autres créances à vue	0	0	0	0,00	0,00		
Engagements à vue sous forme de comptes privés et de comptes courants	147	139	0	0,04	0,04		
Autres engagements à vue	0	0	0	0,04	0,04		
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	384	381	0	1,14	1,14		
Total	1 110	1 091	0	11,79	11,79	0	0

¹⁾ Total dérivés de taux en portefeuille CHF 35 millions de francs; pour des raisons techniques, double affichage du volume des dérivés aussi bien sous créance que sous engagements.

Les valeurs correspondent aux données signalées à la BNS dans le rapport sur le risque de variation des taux.

Tableau IRRBB1 : Risque de taux : informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et les revenus d'intérêts

Période	ΔEVE (fluctuation de la valeur économique)		ΔNII (fluctuation de la valeur de rendement)	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Hausse parallèle	-10,20%	n/a	-20,59%	n/a
Baisse parallèle	11,13%	n/a	22,00%	n/a
Choc dit steepener 1	-2,77%	n/a		
Choc dit flattener 2	0,80%	n/a		
Hausse des taux à court terme	-2,87%	n/a		
Baisse des taux à court terme	2,96%	n/a		
Maximum	11,13%	n/a	22,00%	n/a

Période	31.12.2019	31.12.2018
Fonds propres de base (Tier 1)	50 631	47 477

- 1 Baisse des taux à court terme conjuguée avec une hausse des taux à long terme.
- 2 Hausse des taux à court terme conjuguée avec une baisse des taux à long terme.

ΔEVE

Les déplacements parallèles de la courbe de taux entraînent les modifications les plus importantes de la valeur actuelle des fonds propres. En comparaison, les variations des taux courts se traduisent par des modifications moins importantes. Au vu de la structure du bilan, la variation négative la plus élevée est due à un déplacement parallèle vers le haut, puisqu'à l'actif apparaissent principalement les hypothèques à taux fixe et qu'au passif figurent les dépôts de la clientèle variables, pour des montants comparables.

ΔNII

Dans le cas d'un déplacement parallèle vers le haut, les taux des hypothèques à taux fixe restent stables et ceux des dépôts de la clientèle augmentent, diminuant ainsi la marge. Dans ce cas-ci, la charge liée aux dérivés diminue, améliorant ainsi un peu le résultat.

Un déplacement parallèle vers le bas permet théoriquement de dégager un résultat meilleur, à condition d'appliquer une politique de taux négatifs.

Comme les données requises sont communiquées pour la première fois, aucun écart par rapport à 2018 ne peut être constaté.